

Le mot du maire 2023



Crabtree, le 16 janvier 2023

Bonjour à tous Crabtreens et Crabtreennes,

En premier lieu, permettez-moi, au nom de la Municipalité de vous souhaiter une bonne année 2023. Une année remplie de joie, de santé et la réalisation de vos projets personnels.

Dans cet envoi, vous trouverez les prévisions budgétaires et le taux de taxation pour l'année 2023, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2025.

Vous remarquerez une augmentation du budget d'environ 6%, soit un peu moins que le taux d'inflation. Par contre, nous avons fait un effort appréciable pour minimiser l'impact de cette augmentation sur votre compte de taxes. En effet, en moyenne le compte de taxes subira une hausse de plus ou moins 3%, ce qui, à mon avis, est très raisonnable compte tenu de la situation actuelle.

En 2023, le projet le plus important sera la mise à niveau de la prise d'eau brute de la station de purification d'eau potable. C'est un projet estimé à 1 868 121 \$ qui sera entièrement subventionné par le programme TECQ (taxe essence Canada Québec).

De plus, il faudra aller de l'avant avec le dossier d'acquisition de l'église. Des démarches et discussions sont toujours en cours avec les responsables de la Fabrique.

Un autre défi est également à nos portes. De nos jours, l'étalement urbain n'a pas bonne presse auprès de la population. Une solution serait la densification de notre territoire. Nous nous apercevons que cette alternative est difficilement acceptable pour une partie de nos concitoyens et concitoyennes.

Au conseil municipal, on en prend bonne note. Par contre, n'oublions pas que les taxes perçues par la Municipalité représentent environ 70% de l'ensemble du budget municipal. En ce moment, nous sommes en demande pour l'agrandissement de notre périmètre urbain. Un refus de la part de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) nous conduirait vers une situation précaire pour nos finances municipales... Un dossier important à suivre.

Vous recevrez dans quelques jours, votre compte de taxes municipales. Toute l'équipe municipale, les employés, les fonctionnaires et les élus s'engagent à vous offrir les meilleurs services, et ce, au moindre coût.

Encore une fois une bonne année 2023 et continuez en tant que citoyens et citoyennes à faire de Crabtree un endroit où il fait bon vivre.

Crabtree, ça me parle !

Mario Lasalle, maire de Crabtree

Prévisions budgétaires 2023

Revenus	2023	2022
Taxes générales	4 330 039 \$	4 037 233 \$
Taxes de secteur - Service dette	285 698 \$	288 134 \$
Taxes de secteur - Fonctionnement	326 593 \$	325 677 \$
Tarification services municipaux	766 890 \$	754 950 \$
Compensations tenant lieu de taxes	35 000 \$	30 000 \$
Services rendus	584 300 \$	563 750 \$
Imposition de droits	193 500 \$	169 000 \$
Amendes et pénalités	29 100 \$	35 000 \$
Autres revenus - Intérêts	12 100 \$	6 100 \$
Autres revenus	11 705 \$	5 000 \$
Transferts	177 250 \$	152 679 \$
TOTAL DES REVENUS	6 752 175 \$	6 367 523 \$

Charges		
Administration générale	944 249 \$	914 537 \$
Sécurité publique	807 066 \$	757 282 \$
Transport	1 235 779 \$	1 004 224 \$
Hygiène du milieu	965 674 \$	891 357 \$
Santé et bien-être	9 017 \$	8 867 \$
Aménagement et urbanisme	160 865 \$	148 324 \$
Loisirs et culture	1 579 617 \$	1 478 578 \$
Frais de financement	358 000 \$	310 760 \$
Total des charges	6 060 267 \$	5 513 929 \$

Financement		
Remboursement dette à long terme	899 858 \$	1 112 765 \$
Activités d'investissement à même revenus courants	- \$	139 700 \$
Total du financement	899 858 \$	1 252 465 \$

TOTAL DES CHARGES ET DU FINANCEMENT	6 960 125 \$	6 766 394 \$
--	---------------------	---------------------

Affectations		
Utilisation de l'excédent non affecté	(346 857) \$	(254 518) \$
Réserves financières & fonds réservé	138 907 \$	(135 111) \$
Montant à pourvoir dans le futur	- \$	(9 242) \$
Total des affectations	(207 950) \$	(398 871) \$

TOTAL DES CHARGES APRÈS AFFECTATIONS	6 752 175 \$	6 367 523 \$
---	---------------------	---------------------

EXCÉDENT NET DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	- \$	- \$
---	-------------	-------------

Taux de taxation 2023

Taxes foncières		
	2023	2022
Résiduelle	0,7416 \$	0,7200 \$ / 100\$ d'évaluation
Agricole	0,7416 \$	0,7200 \$ / 100\$ d'évaluation
Immeubles non résidentiels	2,0000 \$	1,9100 \$ / 100\$ d'évaluation
Immeubles industriels (strate 1)	2,5000 \$	2,1000 \$ / 100\$ d'évaluation
Immeubles industriels (strate 2)	3,3000 \$	2,7993 \$ / 100\$ d'évaluation
Taxes spéciales		
Voirie	0,0370 \$	0,0370 \$ / 100\$ d'évaluation
Cours d'eau et fossés	0,0100 \$	0,0050 \$ / 100\$ d'évaluation
Assainissements des eaux	0,0385 \$	0,0381 \$ / 100\$ d'évaluation
Aqueduc et égout	0,0730 \$	0,0730 \$ / 100\$ d'évaluation
Compensation pour l'eau		
1er logement	220 \$	220 \$
2e logement	205 \$	205 \$
3e logement	175 \$	175 \$
4e logement et les suivants	165 \$	165 \$
Chalets	110 \$	110 \$
Piscine	70 \$	70 \$
Tarification de l'eau au compteur		
Station d'épuration	1 525,79 \$	1 525,79 \$ / 1000 mètres cubes
Chambres	1 521,03 \$	1 521,03 \$ / 1000 mètres cubes
OMH, Manoir, ind. et inst. ≤ 2 000 m ³	1 477,06 \$	1 477,06 \$ / 1000 mètres cubes
OMH, Manoir, ind. et inst. > 2 000 m ³	1 537,22 \$	1 537,22 \$ / 1000 mètres cubes
Usagés non résiduels avec cote R	1 521,03 \$	1 521,03 \$ / 1000 mètres cubes
Base annuelle ≤ 50 m ³	74,35 \$	74,35 \$ / logement
Compensation pour matières résiduelles		
Par unité d'occupation	166 \$	161 \$

Programme triennal d'immobilisations 2023~2025

		Coûts estimés		
	Titre du projet	2023	2024	2025
1	Mise à niveau de la prise d'eau brute de la station de purification d'eau potable (subventionnée par la TECQ)	1 868 121 \$		
2	Aménagement Parc Denis-Laporte : Patinoire extérieure sur dalle de béton, éclairage (BMX, baseball, patinoire), changement panneau électrique (Emprunt & subvention PAFIRS)			980 000 \$
3	Modification du système de réfrigération (1991) de l'aréna (subventionné par la TECQ)			215 000 \$
4	Amélioration réseau routier	130 000 \$	130 000 \$	130 000 \$
5	Station pompage C (1989) - Pompe, vanne, clapet		110 000 \$	
6	Modification de la station de pompage des eaux usées au coin de la 8e Rue et de la 1re Avenue			250 000 \$
7	Agrandissement du garage municipal de la 1re Avenue			100 000 \$
8	Travaux parc du quai (Butée, structure permanente conforme pour quai)		70 000 \$	
9	Acquisition et aménagement de l'église		500 000 \$	
10	Aménagement du parc du quai			200 000 \$
11	Station pompage A (1989) - Pompe, vanne, clapet			110 000 \$
12	Traverse piétonnière (Kali-flash)	12 000 \$		
13	Acquisition pour agrandissement de parc			250 000 \$
14	Construction bâtiment utilitaire parc érablière		60 000 \$	
15	Achat balai rétrocaveuse		26 000 \$	
Total		1 998 121 \$	810 000 \$	1 985 000 \$